

1. Ouverture de la séance et appel

La présidente, Mireille Cardinaux, souhaite la bienvenue aux 61 membres présents, 16 excusés et 1 non excusé et remercie les conseillers et conseillères de leur présence.

La présidente relate les quelques événements qui ont marqué l'année 2011 pour Féchy et souhaite que l'année prochaine soit aussi riche.

La présidente s'excuse du fait qu'il n'y ait pas aujourd'hui de Tribune Libre. Les délais impartis depuis sa nomination étant assez courts, cette dernière n'a pu trouver un invité disponible pour aujourd'hui, mais promis l'année prochaine la présidente va se rattraper. Une personnalité sera présente lors du prochain conseil, en la personne de Monsieur Ruegger. Il y aura donc 2 Tribunes Libres l'année prochaine, en avril et en décembre.

Chaque membre a reçu l'échéancier pour 2012, s'il y a des critiques ou des remarques, la présidente est prête à les entendre.

La présidente rappelle aux personnes qui vont se faire assermenter au point 5 de l'ordre du jour, de bien vouloir s'abstenir jusqu'à ce moment-là.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est mis en discussion, aucune modification n'est demandée, l'ordre du jour tel que présenté est soumis au vote à main levée et approuvé à la majorité, 1 abstention.

3. Approbation du procès-verbal n°3/2011 du 27 septembre 2011

Le procès-verbal est mis en discussion.

Mme Christiane Aguet : au point 6 assermentations, dernier alinéa, il y a une erreur de calcul le nombre de conseillers est à 78, membres présents 54, il fallait lire 64, l'erreur sera corrigée.

La parole n'étant plus demandée, le procès-verbal est soumis au vote à main levée et approuvé à la majorité, 1 abstention, avec remerciements à son auteur.

4. Correspondance éventuelle

La présidente fait part aux membres de la réponse qu'elle a fourni à M. Willy Kursner, absent ce soir, mais qui avait fait une remarque lors du dernier conseil. Ce dernier voulait savoir si nous devions passer en votations les rapports des commissions. La présidente a pris contact avec la préfète Mme Arn. C'est uniquement lors de la présentation des comptes que le conseil doit voter en 2 temps 1) rapport de la COGEFIN 2) rapport de la Fiduciaire. Pas besoin de faire passer en votation les rapports avant les préavis.

5. Assermentations

Le bureau du conseil a reçu 5 demandes d'assermentations. Madame Andrée Roemer, Messieurs Jacques Morandi, Michel Roemer, Gérard Jan, Guy Mercier.

La présidente fait lecture de l'article 4, règlement du conseil, concernant les assermentations et demande à chaque futur membre de prêter serment.

Dès lors le nombre de conseillers se monte à 83, 16 excusés, 1 non excusé, membres présents : 66, quorum à 28.

6. Préavis municipal no 12/2011 relatif au plafond d'endettement 2011-2016

M. Francis Liard, syndic, demande si quelqu'un souhaite la lecture du préavis. Aucune demande n'étant formulée, **M. Francis Liard, syndic**, en lit les conclusions et demande à l'assemblée d'accepter ledit préavis tel que présenté.

- **M. Mathieu Barbay** lit le rapport de la commission Gestion/Finances (COGEFIN).

La présidente donne la parole aux conseillers.

La parole n'étant pas demandée, **la présidente** passe au vote à main levée et le préavis no 12/2011 est accepté à la majorité, 1 abstention.

7. Préavis no 13/2011, concernant le budget 2012

M. Francis Liard, syndic, demande si quelqu'un souhaite la lecture du préavis. Aucune demande n'étant formulée, **M. Francis Liard, syndic**, en lit les conclusions et demande à l'assemblée d'accepter ledit préavis tel que présenté.

- **M. Mathieu Barbay** lit le rapport de la commission Gestion/Finances (COGEFIN).

La présidente donne la parole aux conseillers.

La parole n'étant pas demandée, **la présidente** passe au vote à main levée et le préavis no 13/2011 est approuvé à la majorité, 1 abstention.

8. Election de la future secrétaire du conseil général

Lors du précédent conseil, Mme Francine Dupuis a annoncé sa démission pour le 31 décembre 2011. Suite à cela, la Municipalité a passé un article dans les journaux. Ledit article a rapporté quelques candidatures. Aujourd'hui, une personne est d'accord de prendre ce poste, il s'agit de Mme Morena Boninsegni. **La présidente** présente en quelques mots Mme Morena Boninsegni. Avant de passer au vote, **la présidente** demande si quelqu'un est intéressé par le poste de secrétaire du conseil. Personne ne prend la parole, **la présidente** passe donc au vote à bulletins secrets et les scrutateurs distribuent les bulletins.

Sur 66 membres présents, Mme Morena Boninsegni a remporté 64 voix, 1 bulletin blanc et 1 voix pour Mme Manon Suardet. **Mme Morena Boninsegni est donc élue secrétaire du conseil général dès le 1^{er} janvier 2012.**

9. Communication de la Municipalité

La présidente passe la parole à **M. Francis Liard, syndic**, pour quelques communications.

1) concernant les logements « en Rionzier », l'avance des travaux va à merveille, même un peu trop vite car les dalles ne sont pas sèches. La moitié des chapes est coulée et l'autre moitié la semaine prochaine, ce qui va permettre de les sécher, afin de pouvoir poser les parquets 12 à 16 semaines plus tard. La Municipalité pense que les travaux pourront être terminés d'ici fin mai, au pis fin juin. Il va être proposé de faire une visite des bâtiments aux habitants de Féchy, dans le courant du mois d'avril, un samedi matin, selon les disponibilités de la municipale qui travaille 1 samedi sur 2.

2) le collège est pour ainsi dire sorti de terre, le plus gros est terminé, il reste la rampe. Il faudra un peu de clémence au niveau du climat, pas de gel et pas de pluie, échafaudages prévus au mois de janvier. Les 2 chantiers seront fermés dès la semaine prochaine jusqu'au 16 janvier. Une visite du bâtiment du collège sera prévue avec la commission du même nom uniquement, un samedi au mois de mai, sur convocation.

3) la RC 30b : les travaux sont pour ainsi dire terminés, il reste la signalisation, une bonne partie de cette dernière devrait arriver demain, au pis elle sera posée la semaine prochaine.

4) **M. Francis Liard, syndic**, remercie la presse.

5) **M. Francis Liard, syndic**, tient également à remercier la secrétaire du conseil, **Mme Francine Dupuis**, qui a passé un peu plus de 5 ans au poste de secrétaire du conseil général. Ce dernier lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions de présidente de la fête du raisin.

6) **M. Francis Liard, syndic**, remercie également tous ses collègues de la Municipalité, tout le personnel communal et souhaite à chaque membre du conseil de très belles fêtes de fin d'année et une très bonne année 2012.

7) **la présidente** du conseil profite de l'occasion donnée afin de remercier au nom du bureau **Mme Francine Dupuis** pour tout le travail fourni au long de ces 5 ans.

10. Propositions individuelles

Mme Christiane Aguet : ayant eu l'occasion de prendre le trottoir ralliant la poste au Martheray, **Mme Ch. Aguet** a pu constater qu'il y avait à chaque fois un luminaire de moins, une solution va-t-elle être trouvée pour ces lampadaires... ?

Mme Carole Bettems, municipale : les luminaires ne vont pas être changés, mais être remplacés par des spots, identiques à ceux de la terrasse de l'auberge, pour ainsi en finir avec les déprédations.

Mme Christine Kaesermann a une remarque à faire en tant que présidente de la commission du collège. Cette dernière est très contente d'avoir des nouvelles sur l'avancement des travaux du collège. Cela faisait plus de 6 mois que la commission n'en avait pas eues... A chaque fois que la question se posait, la Municipalité répondait qu'il n'y avait rien de nouveau. La commission souhaite être entendue comme représentante du conseil général pas seulement pour des choix de couleurs de murs de matériaux etc.

M. Rudolf Baumgartner souhaite savoir où en est le refuge ?

M. Francis Liard, syndic : il y a 2 oppositions. Une par rapport aux règlements de constructions concernant les accès pour les handicapés et la 2^{ème} concerne le cultivateur à proximité demandant de poser une barrière afin de protéger le champ. Ladite personne construit un hangar à 10m de notre forêt. La Municipalité lui a demandé d'enlever divers outils et outillages qui traînaient dans notre forêt. Lors de la visite avec le garde forestier du mois d'octobre, nous avons pu constater que les fondations du hangar étaient à 10m de la lisière, alors que l'ingénieur forestier avait demandé 10m à l'avant toit. Les divers instances ont accepté de laisser le hangar à la distance de 10m soit 5m pour l'avant toit, pour autant qu'une barrière efficace protège la forêt communale. **M. Francis Liard, syndic**, est passé il y a peu de temps et a pu constater qu'aucun travaux n'avaient été faits. **M. Francis Liard, syndic** a repris contact avec Aubonne, un ultimatum a été fixé au 15 janvier afin de finir tous les travaux. Une séance est prévue avec la Municipalité d'Aubonne, afin de faire enlever l'opposition pour l'automne. Pour les travaux, cela va dépendre du temps, de la sève etc.

M. Albert Caillat souhaite savoir si le trottoir de « en Rionzier » aura un éclairage public ?

Mme Carole Bettems, municipale : des lampadaires sont prévus afin d'éclairer le trottoir « en Rionzier » et un plus puissant sera posé au carrefour de la Crausaz.

Mme Laurance Sachot souhaite, en préambule, remercier la Municipalité pour l'avancement des travaux du collège et des locatifs « en Rionzier ». Cependant,

personne n'a pu ignorer ces jolis garages couverts à l'entrée « ouest » avec un néon qui éclaire tout le trottoir. Ceci est un peu dommage de se retrouver avec ce type de garage qui fait penser à des constructions « playmobiles ». Des toits plats végétalisés auraient été beaucoup plus esthétiques et surtout ils auraient permis également de ne pas se faire éblouir par les néons. La Municipalité n'est pas responsable de tout ce qui a été entrepris par « home + » mais il est dommage de ne pas avoir favorisé le toit plat végétalisé à cet endroit.

M. Francis Liard, syndic : le PPA « en Rionzier » avait prévu des toits plats végétalisés. **M. Francis Liard, syndic**, ne se souvient pas qui était l'initiateur de la motion qui demandait des toits en tuiles sur les couverts. Suite à des discussions le conseil a accepté la motion avec une couverture des couverts en tuiles, puis la Municipalité a entériné la chose et transmis la décision au bureau d'urbanisme. Cela n'a pas repassé à l'enquête, mais par le conseil d'Etat.

M. Guy Mercier admet qu'il est quelque peu nostalgique des toits avec des tuiles.

Mme Christiane Aguet tient ici à remercier les entreprises de constructions qui oeuvrent sur la construction du collège pour l'excellente tenue et l'ordre autour dudit chantier.

M. Mathieu Barbay souhaite savoir si la Municipalité s'est penchée sur les demandes de logements des jeunes de Féchy pour le quartier « en Rionzier ». Y a-t-il de l'avancement sur l'attribution des logements ? **M. Mathieu Barbay** demande s'il est bien vrai qu'un commerce verra le jour également « en Rionzier » ?

M. Francis Liard, syndic : la Municipalité ne s'est pas encore penchée là-dessus pour le moment, cela va venir d'ici un à deux mois. Etant donné le parc immobilier, la Municipalité va certainement choisir de prendre une gérance, cela sera plus simple également par rapport au chauffage. **M. Francis Liard, syndic**, rassure les membres et notamment **M. Mathieu Barbay** en lui indiquant qu'il y aura du logement pour tous les jeunes du village. Avec ironie **M. Francis Liard, syndic**, conclut : dans le pis des cas les jeunes pourront se partager un appartement de 4,5 pièces.

M. Michel Aguet lors d'un précédent conseil, avait demandé s'il était possible de faire un trottoir le long de la route des champs ? **M. Francis Liard, syndic**, avait répondu en son temps : zone 30km/h on ne peut pas. **M. Michel Aguet** propose et demande s'il est toutefois possible de faire un trottoir marqué d'une ligne jaune.

M. Francis Liard, syndic : cette demande a totalement échappé à la Municipalité. Réponse sera bientôt donnée.

M. Michel Aguet : en son temps de conseiller et membre du conseil, **M. Marc Morandi** avait déposé un postulat. Ledit postulat demandait à la Municipalité de trouver un nouvel endroit afin de pouvoir entreposer le matériel dans le hangar communal promis à la démolition. **M. Marc Morandi** est aujourd'hui municipal, qu'est devenu le postulat ?

M. Francis Liard, syndic, la Municipalité l'a quelque peu oublié. Cependant, la Municipalité va s'en occuper, même s'il n'y a pas d'urgence afin de régler le cas. La Municipalité fait des tractations afin d'obtenir une participation au niveau de la future distilleuse, ceci afin d'y entreposer matériel et véhicules communaux. Il faut aussi penser au problème des pompiers et des ententes communales. **M. Francis Liard, syndic**, n'est pas certain que des accords soient trouvés entre les SDIS et les Communes pour 2013. La Municipalité peut trouver des solutions intermédiaires en attendant le postulat. **M. Francis Liard, syndic**, profite de l'occasion afin d'annoncer aux membres que la Commune est en train d'acquérir une cantine de 8m/15m au prix

de CHF 15'000.--, destinée aux sociétés villageoises et autres manifestations. Pour l'instant pas de nouvelles, la Municipalité attend.

Mme Valérie Crittin, qu'en est-il des containers à ordures ? Ces derniers ne vont pas rester à côté du futur collègue ? Il semble à **Mme Valérie Crittin** que la Municipalité n'en n'a jamais parlé.

M. Francis Liard, syndic, signale que le plan est en train d'être étudié par le bureau de M. Luc-Etienne Rossier géomètre, il y a plusieurs systèmes, notamment « les moloks ». La Municipalité doit aussi revoir les règlements avec Bougy-Villars et Allaman. Notamment, dans ce règlement il est question du pollueur payeur, au poids, ou au sac, etc.

M. Ricardo de Filippo souhaite savoir s'il est bientôt prévu d'organiser une tournée des bornes ?

M. Francis Liard, syndic, en son temps, la tournée des bornes avait été organisée par le président du conseil général, mais, toutefois, la Municipalité peut vous informer qu'au mois d'avril, le samedi 28 de 10h00 à 12h00 pour être plus précis est prévu une visite des forêts. La Municipalité va également organiser la plantation des chênes, nommée « chênaie » où environ 400 chênes seront plantés.

Concernant la tournée des bornes, **la présidente** prend note.

M. Jean-Paul Gruaz ajoute quelques mots concernant l'intervention de M. de Filippo. Ce dernier a toujours en sa possession le document établi par le bureau du conseil sur la précédente tournée des bornes, **M. Jean-Paul Gruaz** met volontiers à la disposition de **M. de Filippo** ledit document.

M. Jean-Paul Gruaz pense que la Municipalité n'a pas répondu entièrement à la question de **M. Mathieu Barbay** concernant les logements « en Rionzier » ce dernier voulait savoir si des jeunes de Féchy avaient postulés pour un appartement à Féchy.

Mme Katyla Labhard, municipale : le bâtiment « en Rionzier », composé entre autre de studios et de 2 pièces afin de pouvoir y loger tous les jeunes du village qui s'y intéressent et qui se sont inscrits, pourront y obtenir un logement. Seront-ils satisfaits par ce qui est proposé, cela est une autre chose, étant donné qu'il n'y a pas suffisamment de studio et de 2 pièces.

Toutes les personnes de l'extérieur de Féchy pour la plupart seront sur le carreau. La Municipalité va se pencher sur ce problème au mois de janvier prochain et cette dernière tiendra au courant le conseil de la suite des événements.

La parole n'étant plus demandée, **la présidente** clôt les propositions individuelles.

11. Clôture de la séance

La présidente remercie chacune et chacun pour son attention et s'excuse encore pour toutes les éventuelles erreurs commises. **La présidente** est ouverte à toutes remarques éventuelles.

La présidente présente les traditionnels panneaux relatifs à Féchy et à ses habitants, pour l'année 2011.

Le prochain conseil aura lieu **mardi 3 avril à 20h15**, avec une tribune libre, à la grande salle communale avec convocation en bonne et due forme.

La présidente souhaite à chaque membre des excellentes fêtes de fin d'année.

La présidente remercie l'assemblée de sa présence et clôt la séance à 21h36.

Pour le bureau :

la présidente

la secrétaire

Mireille Cardinaux

Francine Dupuis